

## SOLIDARITE AVEC LES ANTIRACISTES AMERICAINS

Le M.R.A.P., sûr d'être l'interprète de l'opinion française unanime, stigmatise tous ceux qui, aux Etats-Unis, se sont faits les instigateurs ou les complices des récentes émeutes racistes, destinées à empêcher les enfants noirs de fréquenter les mêmes écoles que les enfants blancs.

Le M.R.A.P. salue fraternellement les antiracistes américains qui ont su réagir vigoureusement face aux émeutiers et à leur exactions. Il enregistre avec satisfaction la prise de position de certains administrateurs locaux qui n'ont pas hésité, comme à Clinton (Tennessee) à faire appel à la troupe pour ramener l'ordre et protéger les écoliers noirs.

Le M.R.A.P. constate cependant, avec inquiétude, qu'aucun des dirigeants des organisations racistes ayant provoqué d'aussi indignes manifestations n'ont été poursuivis pour leurs méfaits. Une telle passivité des autorités américaines est susceptible de permettre de nouveaux incidents regrettables.

Le M.R.A.P. appelle tous les antiracistes de France à témoigner leur solidarité chaleureuse aux antiracistes américains en réclamant avec eux la mise hors d'état de nuire des foyers de troubles racistes, et l'application stricte des décisions de la Cour Suprême des Etats-Unis dénonçant les mesures de ségrégation comme étant contraires à la Constitution Américaine.

Paris, le 13 septembre 1956

# MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET POUR LA PAIX

M. R. A. P.

15, rue du Faubourg Montmartre, PARIS-IX<sup>e</sup>

Tél. : PRO. 82-78

Paris, le

## PRÉSIDENT :

Léon LYON-CAEN, Premier Président  
Honneur de la Cour de Cassation.

## COMITÉ D'HONNEUR :

Claude AVELINE, écrivain.  
Maurice de BARRAL †, Grand Officier  
de la Légion d'Honneur.  
Albert BAYET, président de la Ligue  
de l'Enseignement.  
Emile BURÉ †, journaliste.  
Jean CASSOU, directeur du Musée  
d'Art Moderne.  
Aimé CESAIRE, écrivain.  
Robert CHAMBEIRON, député.  
Pierre CUT, député, ancien ministre.  
Docteur Jean DALSACE.  
Louis DAQUIN, cinéaste.  
Hubert DESCHAMPS, professeur à  
l'Institut d'Ethnologie.  
Henri DESOILLE, professeur à la  
Sorbonne.  
Pierre DREYFUS-SCHMIDT, député.  
Pasteur André DUMAS.  
Adolphe ESPIARD, ancien directeur  
au ministère des Anciens Combattants.  
Yves FARGE †.  
Francisque GAY, ambassadeur de France,  
ancien président du Conseil.  
Jacques HADAMARD, membre de  
l'Institut.  
André HAURIQU, professeur à la  
Faculté de Droit.  
Georges HUISMAN, conseiller d'Etat.  
Frédéric JOLIOT-CURIE, Prix Nobel,  
professeur à la Sorbonne.  
Joseph KESSEL, écrivain.  
Pierre LAROCHE, cinéaste.  
Alain LE LEAP, secrétaire Général de  
la Confédération Générale du Travail.  
Michel LEIRIS, écrivain.  
Jeanne LEVY, professeur à la Faculté  
de Médecine.  
Louis MARIN, ancien ministre, membre  
de l'Institut.  
Amiral MUSELIER, ancien chef des  
Forces Françaises Navales Libres.  
Jean PAINLEVÉ, cinéaste.  
Pierre PARAF, écrivain.  
Marcel PRENANT, professeur à la  
Sorbonne.  
Françoise ROSAY, artiste dramatique.  
Armand SALACROU, de l'Académie  
Goncourt.  
Marc SANGNIER †.  
André SPIRE, écrivain.  
Edmond VERMEIL, professeur à la  
Sorbonne.  
Chanoine Jean VIOLLET †.  
Docteur Pierre WERTHEIMER, profes-  
seur à la Faculté de Médecine.

24 septembre 1957

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Nous vous prions de trouver, ci-dessous, un commu-  
niqué que nous vous serions reconnaissants de bien  
vouloir publier dans les colonnes de votre journal.  
Avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer  
nos salutations distinguées.

Pour le Secrétariat  
Albert LEVY

## COMMUNIQUE

LE M.R.A.P. EXPRIME SA SOLIDARITE  
AUX ANTI RACISTES AMERICAINS

L'émotion est vive dans toute la France, devant  
les manifestations de racisme dirigées, dans le  
Sud des Etats-Unis, contre les enfants noirs.

Certain de traduire les sentiments des larges  
masses de l'opinion publique, le Mouvement contre  
le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)  
proteste contre la persistance de ces violations  
du droits des gens; il exprime sa solidarité  
antiracistes américains dont l'action ne cesse  
s'amplifier; il souhaite que les mesures indis-  
pensables soient prises d'urgence pour que cessent  
toutes discriminations.

Il appelle les gens de coeur à manifester  
également leur solidarité aux victimes du racisme,  
à tous ceux qui luttent pour l'égalité et la  
fraternité.

(On peut retirer des pétitions au M.R.A.P.,  
15, faubourg Montmartre-Paris 9ème)



FEDERATION DES ETUDIANTS

D'AFRIQUE NOIRE EN FRANCE

(F.E.A.N.F)

+++++++  
COMITE EXECUTIF  
6 bis, Cité Rougemont  
PARIS IX°  
+++++++

MESSAGE A

MONSIEUR LE PRESIDENT DES ETATS-UNIS

Au nom des étudiants africains des Universités de France, et persuadé de traduire le sentiment unanime de toute la jeunesse d'Afrique Noire, le COMITE EXECUTIF de la FEDERATION DES ETUDIANTS D'AFRIQUE NOIRE EN FRANCE vous exprime sa plus profonde indignation au sujet des événements de LITTLE ROCK.

- Au moment où les Nations du monde entier cherchent des solutions pacifiques aux brûlants problèmes de l'heure;

- Au moment-même où l'ORGANISATION DES NATIONS UNIES discute de la ségrégation raciale en Afrique du Sud;

- Au moment où les ETATS-UNIS d'AMERIQUE se dressent en défenseurs des pays coloniaux, dépendants et sous-développés, et prétendent combattre le colonialisme sous tous ses aspects,

Le COMITE EXECUTIF de la FEDERATION DES ETUDIANTS D'AFRIQUE NOIRE espère que des mesures énergiques mettront définitivement fin au racisme, dont la sauvage manifestation à LITTLE ROCK a ébranlé la Conscience universelle, et à la flagrante violation des libertés d'accès aux établissements universitaires, libertés auxquelles demeurent attachés les étudiants et les jeunes du monde entier.

Par ailleurs, il attire respectueusement votre attention sur les conséquences de pareils événements, qui risquent de détériorer les excellents rapports existant actuellement entre l'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DES ETATS-UNIS et leurs camarades d'AFRIQUE NOIRE, dont l'indifférence au sort qui est fait aux étudiants noirs d'Amérique ne saurait se concevoir ./.

PARIS le 27 Septembre 1957

LE COMITE EXECUTIF DE LA F.E.A.N.F.

# MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET POUR LA PAIX

M. R. A. P.

15, rue du Faubourg Montmartre, PARIS-IX<sup>e</sup>

Tél. : PRO. 82-78

Paris, le

## PRÉSIDENT :

Léon LYON-CAEN, Premier Président  
Honoraire de la Cour de Cassation.

## COMITÉ D'HONNEUR :

Claude AVELINE, écrivain.  
Maurice de BARRAL †, Grand Officier  
de la Légion d'Honneur.  
Albert BAYET, président de la Ligue  
de l'Enseignement.  
Emile BURÉ †, journaliste.  
Jean CASSOU, directeur du Musée  
d'Art Moderne.  
Aimé CESAIRE, écrivain.  
Robert CHAMBEIRON, député.  
Pierre CGT, député, ancien ministre.  
Docteur Jean DALSACE.  
Louis DAQUIN, cinéaste.  
Hubert DESCHAMPS, professeur à  
l'Institut d'Éthnologie.  
Henri DESOILLE, professeur à la  
Sorbonne.  
Pierre DREYFUS-SCHMIDT, député.  
Pasteur André DUMAS.  
Adolphe ESPIARD, ancien directeur  
au ministère des Anciens Combat-  
tants.  
Yves FARGE †.  
Francisque GAY, ambassadeur de France,  
ancien président du Conseil.  
Jacques HADAMARD, membre de  
l'Institut.  
André HAURIQUO, professeur à la  
Faculté de Droit.  
Georges HUISMAN, conseiller d'Etat.  
Frédéric JOLIOT-CURIE, Prix Nobel,  
professeur à la Sorbonne.  
Joseph KESSEL, écrivain.  
Pierre LAROCHE, cinéaste.  
Alain LE LEAP, secrétaire Général de  
la Confédération Générale du Travail.  
Michel LEIRIS, écrivain.  
Jeanno LEVY, professeur à la Faculté  
de Médecine.  
Louis MARIN, ancien ministre, membre  
de l'Institut.  
Amiral MUSELIER, ancien chef des  
Forces Françaises Navales Libres.  
Jean PAINLEVÉ, cinéaste.  
Pierre PARAF, écrivain.  
Marcel PRENANT, professeur à la  
Sorbonne.  
Françoise ROSAY, artiste dramatique.  
Armand SALACROU, de l'Académie  
Goncourt.  
Marc SANGNIER †.  
André SPIRE, écrivain.  
Edmond VERMEIL, professeur à la  
Sorbonne.  
Chanoine Jean VIOLLET †.  
Docteur Pierre WERTHEIMER, profes-  
seur à la Faculté de Médecine.

26 septembre 1957

Cher (e) Ami(e),

Etant donnés les événements de Little  
Rock, le M.R.A.P. a pris l'initiative d'organiser  
une soirée de solidarité avec les noirs et les anti-  
racistes américains

MERCREDI 2 OCTOBRE à 20 h.30  
Salle des Sociétés Savantes

Afin d'assurer le succès de cette  
manifestation, nous comptons sur votre collaboration  
et nous vous serions reconnaissants de prendre contact  
dès demain avec le Secrétariat du M.R.A.P. (PRO 82-78).

Croyez, Cher(e) Ami(e), à l'assurance  
de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Secrétariat

  
Albert LEVY



26 septembre 1957

Monsieur RABEMANANJARA  
Présence Africaine  
17, rue Chaligny  
PARIS

Cher Monsieur,

Etant donnée l'émotion suscitée en France par les manifestations racistes qui se produisent aux Etats-Unis à l'occasion de la rentrée scolaire, notre Mouvement a pris l'initiative d'organiser une

SOIREE DE SOLIDARITE AUX NOIRS ET AUX ANTIRACISTES  
AMERICAINS

qui se déroulera le mercredi 2 octobre.

Salle des Sociétés Savantes

sous la présidence de M. Robert ATTULY

Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.

Diverses personnalités de tous les horizons nous ont, d'ores et déjà assuré de leur concours, nous serions particulièrement heureux et honorés si vous vouliez bien prendre la parole à cette soirée, en votre nom personnel et au nom de Présence Africaine.

Nous vous serions reconnaissants à cet effet, de prendre contact avec notre Secrétariat (PRO 82-78) aussi rapidement que possible, et vous prions, dans cette attente de croire à nos sentiments les meilleurs.

Pour le Président  
L. LYON-CAEN

Albert LEVY  
Secrétaire du M.R.A.

26 septembre 1957

Monsieur VERCORS  
Moulin des Iles  
FAREMONTIERS  
(Seine & Marne)

Cher Monsieur,

Suite à la conversation téléphonique que nous avons eue, cet après-midi, avec Madame Vercors, nous vous confirmons l'initiative prise par notre Mouvement d'organiser le mercredi 2 octobre, à l'Alliés Sociétés Savantes une

SOIREE DE SOLIDARITE AVEC LES NOIRS  
ET LES ANTIRACISTES AMERICAINS  
en lutte contre la ségrégation dans les écoles

Nous serions particulièrement heureux et honorés si vous vouliez bien prendre la parole à cette soirée et nous sommes persuadés que le prestige de votre nom contribuerait grandement au retentissement de cette manifestation.

D'ores et déjà, diverses personnalités nous ont donné leur accord : M. le Président Emile KAHN, M. Jean AMROUCHE et des représentants d'organisations antillaise et africaine.

La soirée sera présidée par M. Robert ATTULY, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.

Dans l'espoir que vous voudrez bien apporter ainsi une nouvelle contribution à la cause qui nous est commune, nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Président L. LYON-CAEN

Albert LEVY  
Secrétaire du M.R.A.P.

26 septembre 1957

Monsieur le Secrétaire Général  
de l'U.N.E.F.  
15, rue Soufflot  
PARIS 5ème

Monsieur le Secrétaire Général,

Etant donnée l'émotion suscitée en France par les manifestations racistes qui se produisent aux Etats-Unis à l'occasion de la rentrée scolaire, notre Mouvement a pris l'initiative d'organiser une

SOIRÉE DE SOLIDARITE AVEC LES NOIRS  
ET LES ANTIRACISTES AMERICAINS

qui se déroulera le MERCREDI 2 OCTOBRE  
Salle des Sociétés Savantes  
sous la présidence de M. Robert ATTULY  
Conseiller honoraire à la Cour de Cassation

Diverses personnalités de tous les horizons nous ont d'ores et déjà assuré de leur concours. Il nous semble que votre Organisation ne peut qu'approuver une telle initiative et s'y associer activement.

Nous serions particulièrement heureux qu'elle soit représentée à la tribune par un orateur.

Nous vous serions donc reconnaissants de prendre d'urgence contact avec notre Secrétariat (PRO 82-78) afin que nous puissions envisager ensemble une telle coopération.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à nos sentiments les meilleurs.

Pour le Président L. LYON-CAEN

Albert LEVY  
Secrétaire du M.R.A.P.



25 septembre 1957

Monsieur le Président  
de la N.A.A.C.P.  
20 West 40 th Street  
NEW-YORK

Monsieur le Président,

L'opinion publique française suit avec une vive émotion les péripéties de la bataille de Little-Rock contre la ségrégation scolaire et contre le racisme en général.

C'est au nom de cette opinion publique quasi unanime que nous tenons par la présente à exprimer notre sympathie et notre solidarité à votre vaillante organisation, à toute la communauté noire des Etats-Unis et à tous les antiracistes qui mènent à votre tête un combat difficile et courageux pour l'égalité des droits et pour la fraternité humaine.

Notre Mouvement s'emploie à informer sur ce drame les plus larges couches de la population; des lettres, des pétitions nous parviennent chaque jour se solidarisant avec votre action.

Nous serions heureux de publier dans le prochain numéro de notre journal "Droit et Liberté" un article de vous ou à défaut d'un autre dirigeant de la N.A.A.C.P. dressant le bilan de la déségrégation scolaire de 1957.

Dans l'espoir que vous voudrez bien contribuer ainsi à éclairer les antiracistes français,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à nos sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire Général

Ch. PALANT



28 septembre 1957

Présence Africaine  
17, rue Chaligny  
PARIS

Messieurs,

Notre Mouvement a pris l'initiative d'organiser une Soirée de solidarité avec les Noirs et les antiracistes américains, en lutte contre la ségrégation dans les écoles, soirée qui aura lieu le MERCREDI 2 OCTOBRE à 20 h.45, salle des Sociétés Savantes.

Nous n'avons pu joindre M. RABEMANANJARA à qui nous propositions de prendre la parole à cette soirée mais il nous semble que la participation d'un représentant de Présence Africaine s'impose.

C'est pourquoi, nous espérons que vous voudrez bien désigner un orateur et nous informer le plus tôt possible de votre désigner.

En nous excusant de ce bref délai dû aux circonstances que vous comprendrez, nous vous prions de croire, Messieurs, à nos sentiments les meilleurs.

Pour le Secrétariat

Albert LEVY

28 septembre 1957

Monsieur Denis FORESTIER  
Secrétaire Général  
du Syndicat des Instituteurs  
94, rue de l'Université  
PARIS

Monsieur le Secrétaire Général,

Notre Mouvement a pris l'initiative d'organiser une Soirée de solidarité avec les Noirs et antiracistes américains, en lutte contre la ségrégation dans les écoles, soirée qui aura lieu le MERCREDI 2 OCTOBRE à 20 h.45, salle des Sociétés Savantes.

La participation d'un représentant du Syndicat des Instituteurs à une telle manifestation nous paraît s'imposer, étant donné qu'il s'agit d'un problème scolaire et que le corps enseignant français est, par tradition, vigoureusement hostile à tout racisme.

N'ayant pas pu vous joindre par téléphone nous exprimons l'espoir, par la présente, que vous voudrez bien, soit participer personnellement à cette soirée, soit désigner un autre orateur et nous vous serions reconnaissants de nous indiquer aussi rapidement que possible votre décision.

En nous excusant de ce bref délai dû aux circonstances que vous comprendrez, nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à nos sentiments les meilleurs.

Pour le Secrétariat

Albert LEVY



28 septembre 1957

Monsieur Jean AMROUCHE  
90, bld Malesherbes  
PARIS

Cher Monsieur,

Suite à notre conversation téléphonique, nous vous confirmons, par la présente, l'initiative prise par notre Mouvement d'organiser une Soirée de solidarité avec les Noirs et les antiracistes des États-Unis, en lutte contre la ségrégation dans les écoles, soirée qui aura lieu le MARCHÉDI 2 OCTOBRE à 20 h.45, salle des Sociétés Savantes.

Nous vous remercions vivement d'avoir bien voulu accepter de prendre la parole à cette soirée qui débutera à 21 heures précises.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Président L. LYON-C  
CA

Albert LEVY  
Secrétaire du M.R.A.P.

28 septembre 1957

Monsieur René CAPITANT  
8, square Latour-Maubourg  
PARIS 7<sup>e</sup>

Cher Monsieur,

Suite à notre conversation téléphonique, nous vous confirmons, par la présente, l'initiative prise par notre Mouvement d'organiser une Soirée de solidarité avec les Noirs et les antiracistes des États-Unis, en lutte contre la ségrégation dans les écoles, soirée qui aura lieu le MERCREDI 3 OCTOBRE à 20 h.45, salle des Sociétés Savantes.

Nous vous remercions vivement d'avoir bien voulu accepter de prendre la parole à cette soirée qui débutera à 21 heures précises.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Président L. LYON-CAEN

Albert LEVY  
Secrétaire du M.R.A.P.



28 septembre 1957

Monsieur Emile KAHN  
17, rue du Colonel Bonnet  
PARIS 16ème

Cher Monsieur,

Suite à notre conversation téléphonique, nous vous confirmons, par la présente, l'initiative prise par notre Mouvement d'organiser une Soirée de solidarité avec les Noirs et les antiracistes des Etats-Unis, en lutte contre la ségrégation dans les écoles, soirée qui aura lieu le MARDI 2 OCTOBRE à 20 h.45, salle des Sociétés Savantes.

Nous vous remercions vivement d'avoir bien voulu accepter de prendre la parole à cette soirée qui débutera à 21 heures précises.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Président L. LYON-CAEN

Albert LEVY  
Secrétaire du M.R.A.P.

28 septembre 1957

Monsieur Albert BAYET  
2, rue Monsieur le Prince  
PARIS 6ème

Cher Monsieur,

Suite à notre conversation téléphonique, nous vous confirmons, par le présente, l'initiative prise par notre Mouvement d'organiser une Soirée de solidarité avec les Noirs et les antiracistes des Etats-Unis, en lutte contre la ségrégation dans les écoles, soirée qui aura lieu le MERCREDI 2 OCTOBRE à 20 h.45, salle des Sociétés Savantes.

Nous vous remercions vivement d'avoir bien voulu accepter de prendre la parole à cette soirée qui débutera à 21 heures précises.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Président L. LYONCAEN

Albert LEVY  
Secrétaire du M.R.A.P.



28 septembre 1957

Monsieur Francis JOURDAIN  
26, rue Vavin  
PARIS 6ème

Cher Monsieur,

Suite à notre conversation téléphonique, nous vous confirmons, par la présente, l'initiative prise par notre mouvement d'organiser une Soirée de solidarité avec les noirs et les antiracistes des États-Unis, en lutte contre la ségrégation dans les écoles, soirée qui aura lieu le MERCREDI 2 OCTOBRE à 20 h.45, salle des Sociétés Savantes.

Nous vous remercions vivement d'avoir bien voulu accepter de prendre la parole à cette soirée qui débutera à 21 heures précises.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Président L. LYON-CAEN

Albert LEVY  
Secrétaire du M.R.A.P.

28 septembre 1957

Monsieur le Pasteur VIENNEY  
3, sentier des Coudrays  
SCEAUX

Cher Monsieur,

Suite à notre conversation téléphonique, nous vous confirmons, par la présente, l'initiative prise par notre Mouvement d'organiser une Soirée de solidarité avec les Noirs et les antiracistes des Etats-Unis, en lutte contre la ségrégation dans les écoles, soirée qui aura lieu le MERCREDI 2 OCTOBRE à 20 h.45, salle des Sociétés Savantes.

Nous vous remercions vivement d'avoir bien voulu accepter de prendre la parole à cette soirée qui débutera à 21 heures précises.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Président L. LYON-CAEN

Albert LEVY  
Secrétaire du M.R.A.P.

27 septembre 1957

Monsieur le Secrétaire Général  
de la C.G.T.-F.O.  
81, rue Mademoiselle  
PARIS

Monsieur le Secrétaire Général,

Notre Mouvement a pris l'initiative d'organiser une Soirée de solidarité avec les Noirs et les antiracistes américains, en lutte contre la ségrégation dans les écoles

Cette soirée aura lieu le mercredi 2 octobre à 20 h.45  
salle des Sociétés Savantes.

Il nous semblerait particulièrement opportun qu'un représentant de la C.G.T.-F.O. prenne la parole à cette soirée au nom de la classe ouvrière, aux généreuses traditions antiracistes.

En nous excusant de la brièveté du délai, dû aux circonstances que vous comprendrez et dans l'espoir que vous voudrez bien nous désigner rapidement cet orateur,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à nos sentiments les meilleurs.

Pour le Secrétariat

Albert LEVY



27 septembre 1957

Monsieur le Secrétaire Général  
de la C.F.T.C.,  
26, rue Montholon  
PARIS

Monsieur le Secrétaire Général,

Notre Mouvement a pris l'initiative d'organiser une Soirée de solidarité avec les Noirs et les antiracistes américains, en lutte contre la ségrégation dans les écoles

Cette soirée aura lieu le mercredi 2 octobre à 20 h.45  
salle des Sociétés Savantes.

Il nous semblerait particulièrement opportun qu'un représentant de la C.F.T.C. prenne la parole à cette soirée au nom de la classe ouvrière, aux généreuses traditions antiracistes.

En nous excusant de la brièveté du délai, dû aux circonstances que vous comprendrez et dans l'espoir que vous voudrez bien nous désigner rapidement cet orateur,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à nos sentiments les meilleurs.

Pour le Secrétariat

Albert LEVY

26 septembre 1957

Monsieur CHANDEMERLE  
Président de l'Association des Réunionnais  
82, rue de Sèvres  
PARIS

Monsieur le Président,

Etant donnée l'émotion suscitée en France par les manifestations racistes qui se produisent aux Etats-Unis à l'occasion de la rentrée scolaire, notre Mouvement a pris l'initiative d'organiser une

SOIREE DE SOLIDARITE AUX NOIRS  
ET AUX ANTIRACISTES AMERICAINS

qui se déroulera le MARDI 2 OCTOBRE  
Salle des Sociétés Savantes  
sous la présidence de M. Robert ATTULY  
Conseiller honoraire à la Cour de Cassation

Diverses personnalités de tous les horizons nous ont d'ores et déjà assuré de leur concours. Il nous semble que votre Organisation ne peut qu'approuver une telle initiative et s'y associer activement.

Nous serions particulièrement heureux qu'elle figure sur les appels qui seront lancés, qu'elle soit représentée à la tribune par un orateur et que ses adhérents soient nombreux à cette manifestation d'union contre le racisme.

Nous vous serions donc reconnaissants de prendre d'urgence contact avec notre Secrétariat (PRO 82-78) afin que nous puissions envisager ensemble une telle coopération.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à nos sentiments les meilleurs.  
Pour le Président L. LYON-CAHEN

Albert LEVY  
Secrétaire du M.R.A.P.

PS. Etant donné l'intérêt que votre Association ne saurait manquer de porter à cette manifestation, nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'importance des frais (salle, affiches, tracts, etc..) qui doit en résulter, et nous espérons qu'elle voudra bien par une contribution financière, aider à son succès.

26 septembre 1957

Monsieur le Président  
de l'Association des Guyanais  
et Amis de la Guyane  
205, rue Lafayette  
PARIS

Monsieur le Président

Etant donnée l'émotion suscitée en France par les manifestations racistes qui se produisent aux Etats-Unis à l'occasion de la rentrée scolaire, notre Mouvement a pris l'initiative d'organiser une

SOIREE DE SOLIDARITE AUX NOIRS  
ET AUX ANTI-RACISTES AMERICAINS

qui se déroulera le MERCREDI 2 OCTOBRE  
Salle des Sociétés Savantes  
sous la présidence de M. Robert ATTULY  
Conseiller Honoraire à la Cour de Cassation

Diverses personnalités de tous les horizons nous ont d'ores et déjà assuré de leur concours. Il nous semble que votre Organisation ne peut qu'approuver une telle initiative et s'y associer activement.

Nous serions particulièrement heureux qu'elle figure sur les appels qui seront lancés, qu'elle soit représenté à la tribune par un orateur et que ses adhérents soient nombreux à cette manifestation d'union contre le racisme.

Nous vous serions donc reconnaissants de prendre d'urgence contact avec notre Secrétariat (PRO 82-78) afin que nous puissions envisager ensemble une telle coopération.

Dans cette attente, nous vous prions de croire,  
Monsieur le Président, à nos sentiments les meilleurs.  
Pour le Président L. LYON-CAEN

Albert LEVY  
Secrétaire du M.R.A.P.

PS. Etant donné l'intérêt que votre Association ne saurait manquer de porter à cette manifestation, nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'importance des frais (salle, affiches, tracts, etc..) qui doit en résulter, et nous espérons qu'elle voudra bien par une contribution financière, aider à son succès.



26 septembre 1957

Monsieur le Président  
de la Solidarité Antillaise  
49, rue Briançon  
PARIS 15°

Monsieur le Président,

Etant donnée l'émotion suscitée en France par les manifestations racistes qui se produisent aux Etats-Unis à l'occasion de la rentrée scolaire, notre Mouvement a pris l'initiative d'organiser une

SOIREE DE SOLIDARITE AUX NOIRS  
ET AUX ANTIRACISTES AMERICAINS

qui se déroulera le mercredi 2 octobre  
Salle des Sociétés Savantes  
sous la présidence de M. Robert ATTULY  
Conseiller honoraire à la Cour de Cassation

Diverses personnalités de tous les horizons nous ont d'ores et déjà, assuré de leur concours. Il nous semble que votre Organisation ne peut qu'approuver une telle initiative et s'y associer activement.

Nous serions particulièrement heureux qu'elle figure sur les appels qui seront lancés, qu'elle soit représentée à la tribune par un orateur et que ses adhérents soient nombreux à cette manifestation d'union contre le racisme.

Nous vous serions donc reconnaissants de prendre d'urgence contact avec notre Secrétariat (PRO 82-78) afin que nous puissions envisager ensemble une telle coopération.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à nos sentiments les meilleurs.

Pour le Président L. LYON-CAEN

Albert LEVY  
Secrétaire du M.R.A.P.

P.S. Etant donné l'intérêt que votre Association ne saurait manquer de porter à cette manifestation, nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'importance des frais (salle, affiches, tracts, etc...) qui doit en résulter, et nous espérons qu'elle voudra bien par une contribution financière, aider à son succès.

26 septembre 1957

Monsieur le Président  
de la Famille Antillaise  
2, avenue de la Porte des Lilas  
PARIS

Monsieur le Président,

Etant donnée l'émotion suscitée en France par les manifestations racistes qui se produisent aux Etats-Unis à l'occasion de la rentrée scolaire, notre Mouvement a pris l'initiative d'organiser une

SOIREE DE SOLIDARITE AUX NOIRS  
ET AUX ANTIRACISTES AMERICAINS

qui se déroulera le mercredi 2 octobre  
Salle des Sociétés Savantes  
sous la présidence de M. Robert ATTULY  
Conseiller honoraire à la Cour de Cassation

Diverses personnalités de tous les horizons nous ont d'ores et déjà, assuré de leur concours. Il nous semble que votre Organisation ne peut qu'approuver une telle initiative et s'y associer activement.

Nous serions particulièrement heureux qu'elle figure sur les appels qui seront lancés, qu'elle soit représentée à la tribune par un orateur et que ses adhérents soient nombreux à cette manifestation d'union contre le racisme.

Nous vous serions donc reconnaissants de prendre d'urgence contact avec notre Secrétariat (PRO 82-78) afin que nous puissions envisager ensemble une telle coopération.

Dans cette attente, nous vous prions de croire,  
Monsieur le Président, à nos sentiments les meilleurs.  
Pour le Président L. LYON-C

Albert LEVY  
Secrétaire du M.R.A.P.

P.S. Etant donné <sup>l'intérêt</sup> que votre Association ne saurait manquer de porter à cette manifestation, nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'importance des frais (salle, affiches, tracts, etc..) qui doit en résulter, et nous espérons qu'elle voudra bien par une contribution financière, aider à son succès.



26 septembre 1957

Monsieur ODET-DENIS  
Président de l'Association  
des Guadeloupéens et du Comité  
Caynac-Thally

Monsieur le Président,

Etant donnée l'émotion suscitée en France par les manifestations racistes qui se produisent aux Etats-Unis à l'occasion de la rentrée scolaire, notre Mouvement a pris l'initiative d'organiser une

SOIREE DE SOLIDARITE AUX NOIRS  
ET AUX ANTI RACISTES AMERICAINS

qui se déroulera le MERCREDI 2 OCTOBRE  
Salle des Sociétés Savantes  
sous la présidence de M. Robert AFFULY  
Conseiller honoraire à la Cour de Cassation

Diverses personnalités de tous les horizons nous ont d'ores et déjà assuré de leur concours. Il nous semble que votre Organisation ne peut qu'approuver une telle initiative et s'y associer activement.

Nous serions particulièrement heureux qu'elle figure sur les appels qui seront lancés, qu'elle soit représenté à la tribune par un orateur et que ses adhérents soient nombreux à cette manifestation d'union contre le racisme.

Nous vous serions donc reconnaissants de prendre d'urgence contact avec notre Secrétariat (PRO 82-78) afin que nous puissions envisager ensemble une telle coopération.

Dans cette attente, nous vous prions de croire,  
Monsieur le Président, à nos sentiments les meilleurs.  
Pour le Président L. LYON-CAEN

Albert LEVY  
Secrétaire du M.R.A.P.

P.S. Etant donné l'intérêt que votre Association ne surait manquer de porter à cette manifestation, nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'importance des frais (salle, affiches, tracts, etc..) qui doit en résulter, et nous espérons qu'elle voudra bien par une contribution financière, aider à son succès



# MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET POUR LA PAIX

M. R. A. P.

15, rue du Faubourg Montmartre, PARIS-IX<sup>e</sup>

Tél. : PRO. 82-78

Paris, le 28 septembre 1957

## PRÉSIDENT :

Léon LYON-CAEN, Premier Président  
Honoraire de la Cour de Cassation.

## COMITÉ D'HONNEUR :

Claude AVELINE, écrivain.

Maurice de BARRAL +, Grand Officier  
de la Légion d'Honneur.

Albert BAYET, président de la Ligue  
de l'Enseignement.

Emile BURÉ +, journaliste.

Jean CASSOU, directeur du Musée  
d'Art Moderne.

Aimé CESAIRE, écrivain.

Robert CHAMBEIRON, député.

Pierre COT, député, ancien ministre.

Docteur Jean DALSACE.

Louis DAQUIN, cinéaste.

Hubert DESCHAMPS, professeur à  
l'Institut d'Ethnologie.

Henri DESOILLE, professeur à la  
Sorbonne.

Pierre DREYFUS-SCHMIDT, député.

Pasteur André DUMAS.

Adolphe ESPIARD, ancien directeur  
au ministère des Anciens Combattants.

Yves FARGE +.

Francisque GAY, ambassadeur de France,  
ancien président du Conseil.

Jacques HADAMARD, membre de  
l'Institut.

André HAURIUO, professeur à la  
Faculté de Droit.

Georges HUISMAN, conseiller d'Etat.

Frédéric JOLIOT-CURIE, Prix Nobel,  
professeur à la Sorbonne.

Joseph KESSEL, écrivain.

Pierre LAROCHE, cinéaste.

Alain LE LEAP, secrétaire Général de  
la Confédération Générale du Travail.

Michel LEIRIS, écrivain.

Jeanne LEVY, professeur à la Faculté  
de Médecine.

Louis MARIN, ancien ministre, membre  
de l'Institut.

Amiral MUSELIER, ancien chef des  
Forces Françaises Navales Libres.

Jean PAINLEVÉ, cinéaste.

Pierre PARAF, écrivain.

Marcel PRENANT, professeur à la  
Sorbonne.

Françoise ROSAY, artiste dramatique.

Armond SALACROU, de l'Académie  
Goncourt.

Marc SANGNIER +.

André SPIRE, écrivain.

Edmond VERMEIL, professeur à la  
Sorbonne.

Chanoine Jean VIOLLET +.

Docteur Pierre WERTHEIMER, profes-  
seur à la Faculté de Médecine.

## INVITATION TRIBUNE

Cher Monsieur, Chère Madame,

Notre Mouvement a pris l'initiative d'organiser  
une

### SOIREE DE SOLIDARITE AVEC LES NOIRS ET LES ANTIRACISTES DES ETATS-UNIS

en lutte contre la ségrégation dans les écoles  
soirée qui aura lieu

MERCREDI 2 OCTOBRE à 20 h.45  
salle des Sociétés Savantes

Nous espérons que vous voudrez bien honorer de  
votre présence cette manifestation antiraciste.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, Chère Madame,  
l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Secrétariat

Albert LEVY

# MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET POUR LA PAIX

M. R. A. P.

15, rue du Faubourg Montmartre, PARIS-IX<sup>e</sup>

Tél. : PRO. 82.78

Paris, le 20 septembre 1957

## PRÉSIDENT :

Léon LYON-CAEN, Premier Président  
Honoraire de la Cour de Cassation.

## COMITÉ D'HONNEUR :

Claude AVELINE, écrivain.

Maurice de BARRAL †, Grand Officier  
de la Légion d'Honneur.

Albert BAYET, président de la Ligue  
de l'Enseignement.

Emile BURE †, journaliste.

Jean CASSOU, directeur du Musée  
d'Art Moderne.

Aimé CESAIFE, écrivain.

Robert CHAMBEIRON, député.

Pierre COT, député, ancien ministre.

Docteur Jean DALSACE.

Louis DAQUIN, cinéaste.

Hubert DESCHAMPS, professeur à  
l'Institut d'Ethnologie.

Henri DESCILLE, professeur à la  
Sorbonne.

Pierre DREYFUS-SCHMIDT, député.

Pasteur André DUMAS.

Adolphe ESPIARD, ancien directeur  
au ministère des Anciens Combattants.

Yves FARGE †.

Françoise GAY, ambassadeur de France,  
ancien président du Conseil.

Jacques HADAMARD, membre de  
l'Institut.

André HAURIQUO, professeur à la  
Faculté de Droit.

Georges HUISMAN, conseiller d'Etat.

Frédéric JOLIOT-CURIE, Prix Nobel,  
professeur à la Sorbonne.

Joseph KESSEL, écrivain.

Pierre LAROCHE, cinéaste.

Alois LE LEAP, secrétaire Général de  
la Confédération Générale du Travail.

Michel LERIS, écrivain.

Jean LEVY, professeur à la Faculté  
de Médecine.

Louis MAFIN, ancien ministre, membre  
de l'Institut.

Amiral MUSELIER, ancien chef des  
Forces Françaises Navales Libres.

Jean PAINLEVE, cinéaste.

Pierre PARAF, écrivain.

Marcel PRENANT, professeur à la  
Sorbonne.

Françoise ROSAY, artiste dramatique.

Armand SALACROU, de l'Académie  
Concorde.

Marc SANGNIER †.

André SPIRE, écrivain.

Edmond VERMEIL, professeur à la  
Sorbonne.

Chanoine Jean VIOLLET †.

Docteur Pierre WERTHEIMER, profes-  
seur à la Faculté de Médecine.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Nous vous prions de trouver, ci-dessous, un commu-  
niqué que nous vous serions reconnaissants de bien vouloir  
publier dans les colonnes de votre journal.

Avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer,  
nos salutations distinguées.

Pour le Secrétariat

Albert LEVY

## COMMUNIQUE

MERCREDI 2 OCTOBRE

### SOIREE DE SOLIDARITE AVEC LES NOIRS ET LES ANTIRACISTES DES ETATS-UNIS

Mercredi 2 octobre à 20 h.30, salle des Sociétés  
Savantes, 8 bis, rue Denton, aura lieu sur l'initiative  
du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour  
la Paix (M.R.A.P.) une grande soirée de solidarité  
avec les noirs et les antiracistes des Etats-Unis, en  
lutte contre la ségrégation dans les écoles,

Sous la présidence de M. Léon LYON-CAEN, Premier  
Président honoraire de la Cour de Cassation.

Prendront la parole : MM. Jean AMROUCHE, Albert  
BAYET, René CAPITANT, Francis JOURDAIN, Emile KAIN,  
M. Marcel MANVILLE, le Pasteur Louis VIENNEY, ainsi que  
les représentants de diverses Associations.

Les Parisiens sont invités à venir nombreux exprimer  
à cette soirée leur opposition au racisme.



**MERCREDI 2 OCTOBRE 1957 à 20h.30**

**SALLE DES SOCIÉTÉS SAVANTES**  
8 bis, rue Danton, Paris-5<sup>e</sup> (Métro : Saint-Michel)

# **GRANDE SOIRÉE DE SOLIDARITÉ** **avec les noirs et les antiracistes** **des États-Unis**

## **EN LUTTE CONTRE LA SÉGRÉGATION** **DANS LES ÉCOLES**

Au cours de cette soirée, placée sous la présidence de **M. Léon LYON-CAEN**, Premier Président honoraire de la Cour de Cassation, Président du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), prendront la parole MM.:

**René CAPITANT**  
ancien Ministre  
Professeur à la Faculté  
de Droit

**Emile KAHN**  
Président de la Ligue  
des Droits de l'Homme

Le Pasteur **Louis VIENNEY**

**Albert BAYET**  
Président de la Ligue  
de l'Enseignement

**Francis JOURDAIN**  
écrivain

**M<sup>r</sup> Marcel MANVILLE**  
Avocat à la Cour

**Jean AMROUCHE**  
Ecrivain

et les représentants de diverses associations

**POUR L'ÉGALITÉ DE TOUS LES ENFANTS!**  
**POUR LA FRATERNITÉ DES HOMMES!**

*Parisiens! Venez en masse dire...*

**NON AU RACISME !**

Ouverture des portes à 20 heures.

---

Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix  
M. R. A. P. 15, Fb. Montmartre (9<sup>e</sup>)

---



CONSEIL  
AG/GS DE LA  
RÉPUBLIQUE

Léo HAMON  
Sénateur de la Seine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, LE 1er octobre 1957

Monsieur,

J'ai bien reçu votre invitation.

Malheureusement, je serai absent de Paris le 2.

Voulez-vous m'en excuser et croire en ma solidarité  
avec votre émotion.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes  
sentiments distingués.



Monsieur Albert LEVY  
M.R.A.P.  
15, rue du Faubourg Montmartre  
PARIS (IX<sup>e</sup>)

le 2 octobre 1957

Le Président

Chers amis,

Il m'est absolument impossible  
d'être parmi vous ce soir. Mais  
je n'ai pas besoin de vous dire  
que, de tout mon coeur, je suis  
à vos côtés. La ségrégation dans  
les écoles est deux fois odieuse  
puis qu'elle s'attaque à des jeunes  
sans défense. Plus que jamais,  
vive les Droits de l'Homme!

Albert Bayet

ALBERT BAYET.

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS

PARIS, le 5 Octobre 1957.

Monsieur Albert LEVY  
Secrétaire du Mouvement contre le Racisme,  
l'Antisémitisme et pour la Paix  
15, rue du Faubourg Montmartre,  
P A R I S

Monsieur le Secrétaire,

En arrivant à Paris, je trouve une invitation pour le Mardi 2 Octobre à la Salle des Sociétés Savantes à une Soirée de solidarité avec les Noirs et les Antiracistes des Etats-Unis.

Je m'excuse de n'avoir pu y assister mais je suis naturellement de coeur avec vous.

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments distingués.

HA au noir

André HAURIOU  
Professeur à la Faculté de Droit.



UNIVERSITÉ DE PARIS

Paris, le 10. 10. 1917

FACULTÉ  
DES LETTRES

INSTITUT DE LITTÉRATURES  
MODERNES COMPARÉES

Messieurs,

au sujet d'un my. Je  
remercie votre invitation à la soirée du  
20 octobre; et regrette de n'avoir pu  
m'associer à une protestation que  
mes pensées sicut que j'approuve.

veuillez agréer l'assurance  
de mes salutations distinguées.

Himmler

INDICATIONS DE SERVICE (Contrôle de la transmission, collationnement).

Le télégramme est identifié à l'aide des indications portées, dans l'ordre ci-dessous, avant le texte du télégramme. L'heure de dépôt est indiquée par un nombre de quatre chiffres.

ORIGINE	NUMÉRO	NOMBRE DE MOTS	DATE DE DÉPÔT	HEURE DE DÉPÔT	MENTIONS DE SERVICE
Paris TT	521 341	33	2	1538	



Le Secours Populaire Français  
 s'associe de tout cœur indispensable  
 Campagne pour solidarité envers  
 Antiracistes Etats Unis

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique (décret n° 52.1133 du 9-10-52, art. 7).

N° 701

● Pour toute réclamation concernant ce télégramme, présenter cette formule au bureau distributeur. ●

I. S. 421326. ○ VOIR AU VERSO la signification des principales indications qui peuvent éventuellement figurer en tête de l'adresse.

Diomède CATROUX

Ancien Ministre

Paris, le 30 septembre 1957

Monsieur Albert LEVY  
Mouvement contre le Racisme,  
l'Antisémitisme et pour la Paix  
15, rue du faubourg Montmartre  
PARIS 9e

Cher Monsieur,

Je vous remercie d'avoir bien voulu m'inviter à votre soirée de solidarité avec les noirs et les antiracistes des Etats-Unis. Malheureusement, ce même soir, à la même heure, je dois me préoccuper du Congrès de Strasbourg.

De coeur avec vous, et en vous demandant de transmettre mon meilleur souvenir au Président et aux membres du Comité directeur, je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*D. Catroux*



**UNION DES SYNDICATS  
CONFÉDÉRÉS  
" FORCE OUVRIÈRE "**  
DE LA REGION PARISIENNE

81, Rue Mademoiselle  
PARIS-XV<sup>e</sup>  
C.C.P. 6257.69



RL/FA - 924

Paris, le 1<sup>o</sup> Octobre 1957.  
Tél. : SUF. 06-71

Monsieur Albert LEVY  
M.R.A.P.  
15, Rue du Fg Montmartre,  
P A R I S  
                     (9<sup>o</sup>)

Monsieur

Je suis au regret de vous confirmer - pour les raisons que je vous ai déjà exposées au téléphone - que nous ne pourrons participer à votre soirée de solidarité, le mercredi 2 Octobre.

Je crois bon toutefois de vous rappeler que nous sommes, quant au fond, en accord parfait avec l'opposition que vous manifestez à l'encontre des racistes. Notre Organisation syndicale est, en effet, soucieuse de défendre les libertés individuelles et collectives dans le cadre du respect de la personnalité humaine, quelle que soit la couleur de peau ou la doctrine philosophique ou politique de chacun.

Ceci est d'ailleurs valable pour tous les pays du monde, y compris ceux où se pratiquent encore non seulement la discrimination raciale, mais aussi l'esclavage et la contrainte morale ou physique à l'encontre de ceux qui ne se soumettent pas à la volonté d'un homme ou d'un état.

Je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire Général:

R. LOUET.

PARIS, LE 2 octobre 1957

Monsieur Léon LYON- CAEN  
Premier Président Honoraire de  
la Cour de Cassation  
Président du Mouvement contre le  
Racisme l'Antisémitisme  
et pour la Paix

---

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre invitation à la soirée de solidarité avec les noirs et les antiracistes des Etats-Unis en lutte contre la ségrégation dans les écoles.

Je vous remercie bien vivement et je vous exprime tous mes regrets de ne pouvoir être parmi vous à cette occasion. J'avais déjà pris l'engagement pour cette même soirée d'être présent à la célébration de l'anniversaire de la naissance du Mahatma Gandhi organisée par le Comité France-Inde.

En vous priant de vouloir bien présenter mes excuses, je vous assure de mon entière approbation et de mon soutien à la lutte courageuse que vous menez contre la ségrégation raciale, cette honte de notre époque.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments dévoués.



Jacques DUCLOS

**ASSEMBLÉE  
DE  
L'UNION FRANÇAISE**

6, Rue du Boccador

Paris

LE 2 Octobre 1957

Monsieur LYON-CAEN  
Président du Mouvement contre  
le Racisme  
15, Rue du Faubourg Montmartre  
P a r i s  
=====

Monsieur le Président,

Vous pensez bien que je suis entièrement d'accord avec vous pour la solidarité avec les Noirs et les Antiracistes des Etats Unis en lutte contre la ségrégation dans les Ecoles, pour condamner avec violence l'attitude des racistes de Little Rock .

Mais la reprise du travail parlementaire, ainsi que nos travaux à l'Union Française, m'empêchent de pouvoir assister à votre réunion de ce soir.

Je m'en excuse auprès de vous et vous prie de croire à l'expression de mes sentiments respectueux.



Suzanne Crémieux  
Conseiller de l'Union Française



CHARLES LEDERMAN  
AVOCAT À LA COUR  
4, RUE SAINT-LOUIS-EN L'ÎLE  
PARIS . IV<sup>e</sup>  
DANTON 28-62

Le 1.10.1957

Monsieur le Président,  
J'ai été très heureux de l'in-  
vitation que vous m'avez adressée  
de participer, demain, à la soirée  
que le MRAP organise pour mani-  
fester la solidarité des Français  
avec les noirs et les autochtones  
des Etats Unis en lutte contre la  
ségrégation dans les écoles.

Appelé à travailler en province,  
je ne fais pas si souvent de retour  
à Paris et dans la soirée pour  
me rendre à la salle des sociétés  
savantes. Si je n'arrivais pas  
à temps, voulez-vous m'en  
excuser.

Doit-il ajouter que j'approu-  
ve pleinement l'initiative

qui a pris le MRAP, initiative  
conforme aux traditions de  
notre pays et que je suis cer-  
tain que très nombreux  
seront ceux qui vous effai-  
ront dans votre campagne.

Je vous prie de croire,  
monsieur le Président, à  
l'assurance de mes senti-  
ments cordiaux et respectueux

pour  
Hubert

Paris le 14 octobre 1957

Monsieur le Secrétaire et cher ami

À mon retour de vacances, j'ai trouvé  
votre invitation à la réunion du  
2 octobre; mais dès le lendemain,  
j'étais pris par la grippe qui, après  
recrute, m'a gardé en chambre jusqu'à  
hier.

Je m'excuse bien humblement  
de n'avoir pas pu part à la  
manifestation que le M. R. N. J.  
a organisée en l'occasion des incidents  
advenus qui ont marqué la rentrée des  
classes à Little Rock et de la  
résurgence des peuples racisés  
aux Etats Unis.

Ma santé n'est pas brillante;  
je crains, cet hiver, de n'être pas en  
mesure de travailler avec vous comme  
je le voudrais.

Je vous prie de transmettre  
à Monsieur le Premier Président  
Lyon Caen et aux membres du Bureau  
l'expression de mes sentiments les plus  
sympathiques.

R. Attuly  
233 6<sup>e</sup> Avenue (17<sup>e</sup>)





Message de René CAPITANT

A Little Rock, les civilisés sont les noirs qui demandent à se mêler fraternellement aux blancs; les barbares sont les blancs qui veulent rejeter les noirs en dehors de la fraternité humaine.

Mais ce serait <sup>être</sup> injuste à l'égard des Etats-Unis d'Amérique que d'ignorer que la loi fédérale y proclame et pratique l'égalité des individus.

N'oublions pas que le peuple américain, sous la conduite du grand et admirable Abraham Lincoln, a préféré la guerre civile à la capitulation devant les esclavagistes.

Aujourd'hui, le Président Eisenhower reste fidèle à cette tradition en mettant la force publique au service de la loi. Tous les antiracistes doivent lui en rendre hommage.

\_\_\_\_\_  
René Capitant  
\_\_\_\_\_

*Alban  
2 Oct 57*

Monsieur le PRESIDENT , MESSIEURS ,

J'ai le douloureux honneur de venir a cette Tribune , au nom du mouvement contre le Racisme vous proposer en premier lieu , un message de solidarit active aux courageux citoyens de l'ANKANSAS et surtout a ces enfants noirs qui assument déjà pour eux et pour nous une grande dignité d'homme .

Je voudrais ensuite , sans passion partisane , mais solennellement condamner tous ces cannibales de LITTLE ROCK , qui dans leur rage stupide , font mal à l'esprit et au coeur .

Il est en effet affligeant , au cours de cette seconde moitié du 20e siècle , de constater qu'il existe encore des hommes qui peuvent remettre en cause les principe acquis par la civilisation dans sa course ascentionnelle .

Notre mouvement qui a toujours été à la pointe du Combat antiraciste , notre mouvement qui depuis sa naissance n'a cessé de lutter pour la fraternité <sup>humaine</sup> ~~virile~~ , se devait ce soir , d'être l'interprete du PEUPLE DE PARIS - du peuple de FRANCE , même si des gouvernants infideles donnent au monde , une image d'elle trop souvent défigurée .

Vous pardonnerez au JURISTE de revenir en arriere  
mais il est necessaire de remonter aux sources du  
Conflit .

La Cour Suprême , on l'a dit et répété  
par une décision historique en date du 17 MAI 1954  
a décidé de mettre un terme à la Politique de  
ségrégation scolaire fondé sur le principe specieux :  
suivant : " égaux , mais séparés . "

Ici , vous me permettez de m'arrêter  
quelques instants .

Il y eut au lendemain de la Guerre de Sécession  
une tentative d'émancipation juridique des Noirs .  
Mais la Cour Suprême par une interprétation restrictive  
des textes a réduit à néant la portée des amendements  
qui aménageaient dans le principe de l'égalité et la  
reconnaissance des Droits des Noirs .

Pendant très longtemps c'est donc la Cour  
Suprême qui ralentissait , ou mieux paralysait par  
ses décisions toutes les tentatives des noirs  
d'aboutir à l'égalité des Droits .

Tant que les Nègres d'AMERIQUE se replierent sur  
eux mêmes , tant qu'ils se contentèrent d'exhaler  
dans la Musique leur plainte et leur douleur -  
tant que la Religion leur servit d'exutoire -  
l'AMERIQUE entière a quelques exceptions près n'eut pas  
pas mauvaise conscience ...



" Mais les hommes ne sont jamais mûrs pour la servitude . "

L'accélération de l'Histoire , d'une part ,  
Les grands événements qui bouleversèrent la carte du monde , d'autre part , eurent rapidement leurs effets outre - Atlantique .

Le racisme recula en même temps que la Démocratie s'étendait sur la planète .

La GUERRE contre HITLER ne fut pas seulement une guerre de Droit contre la Force , mais aussi une Guerre de la Morale supérieure contre les barbares théories de l'infériorité des races . La morale qui donne à l'homme quel qu'il soit une place éminente contre la pseudo - morale de la race des élus .

Et puis sur la scène du monde des peuples jusque là asservis , font brutalement irruption le Souffle de la Liberté de BANDOENG , embrase les Continents non Européens , les vieux dogmes s'écroulent .

En AMERIQUE , les Noirs ont participé à la GUERRE contre HITLER , ils ont vu comment des populations de races différentes peuvent coexister et vivre en symbiose - qu'ils ne peuvent plus ils ne veulent plus être les citoyens de seconde classe qu'ils furent naguère .

Dans ce contexte les choses doivent bouger .  
les peuples qui ont soif de Liberté , les hommes de  
dignité .

L'AMERIQUE commence a être troublée - Que va  
t-il; se passer ? ... JIM CROW va t-il  
triompher . . Le Clan va t-il continuer comme  
aux beaux jours de la servitude , faire régner  
sa LOI despotique .

Les Hommes prennent conscience , ils ne sont plus  
seuls .

Ailleurs , d'autres longtemps inferiorisés , ont  
somme leurs anciens Maîtres de les entendre - de  
les regarder à hauteur d'hommes .

Les NOIRS AMERICAINS se bastent chaque jour  
désormais , se refusent d'admettre le systeme  
ils luttent par la Plume - leur musique devient  
accusatrice , et vous avez encore en mémoire , le  
souvenir des hommes de MONTGOMERY à LABAMA , qui  
pendant UN AN , ont boycotté les autobus de la  
ville pour obtenir qu'ils soient au même titre que  
les autres , des usagers dignes de respect .

Alors les Racistes se déchainent - ils sentent basculer le tobogan de l'histoire , leurs privilèges de peau sont menacés .

C'est ici , Mesdames et Messieurs le long martyrologe - les Noirs de MARTENSVILLE - NARGY EMMETT resteront les étapes sanglantes sur l'itinéraire douloureux mais héroïque qui mène à la fin de l'oppression .

Cette Lute n'a pas été vaine , puisque la COUR fédérale subissant le poids de l'opinion AMERICAINE et Mondiale , a renoncé a sa jurisprudence de reniement en proclamant solennellement par une motivation pertinente et humaine à la fois , l'abolition de la ségrégation scolaire :

" séparer des enfants de même age et de merites égaux , uniquement en raison de leur race , c'est susciter un sentiment d'infériorité à l'égard de leur place dans la Communauté - ce sentiment risque d'affecter leur coeur et leurs Esprits , d'une manière sans doute irréparable .

Ce sentiment affecte le sentiment de l'enfant pour l'étude , la ségrégation à tendance a retarder l'éducation et l'esprit des enfants Noirs - de les priver de certains bienfaits que leur procurerait un système scolaire commun a toutes les races . "

Ceci est l'énoncé des Considérants retenus par la Cour Suprême qui réduit à néant la doctrine :



" Séparés mais égaux " .

Le TRIBUNAL supreme a enfin interprété la revendication des Noirs qui ne se contentaient plus de l'opium de la Croissance , ou de l'anesthésie de la musique .

La preuve une fois encore est rapportée qu'on ne peut impunément imposer à des hommes un système d'oppression - que leur lutte est payante que la véritable dignité n'est pas octroyée , mais arrachée souvent au prix du sang .

Les Hommes du Klan , les Racistes enragés du SUD n'ont pas accepté la décision de la Cour Supreme pourtant fondée sur des textes de lois positifs de la législation Américaine , fondée également sur les principes généraux de la morale supérieure et sur les textes de la déclaration Universelle des Droits de l'homme votés par l'Assemblée générale des Nations Unies - le 10 Décembre 1948 - déclaration des Droits de l'Homme qui dans son préambule ~~dit~~ stipule expressément - que la reconnaissance de la dignité ~~humaine~~ inhérente à tous les membres de la Famille humaine et de leurs Droits égaux et inaliénables - constitue le fondement de la LIBERTÉ de la Justice et de ~~la~~ PAIX dans le Monde .

Cette même déclaration stipule également à son article premier que les êtres humains naissent libres et égaux en Droits et que nul ne sera soumis à la

torture ni a des peines ou traitements cruels inhumains et dégradants .

Quelle cruelle ironie de savoir que la FRANCE avait également approuvé cette belle et véhémence proclamation alors qu'un passé récent nous a appris que la torture était un Procédé courant de la Police en ALGERIE .

Alors que nous savons que cette Guerre qui hélas se poursuit a exacerbé les sentiments racistes au point que des hommes sont suspects et coupables en raison de leur peau .

Les Hommes de L'ANKANSAS sont donc passés vigoureusement à l'ASSAUT , nous avons été tous bouleversés d'émotion et pris de colère en lisant les articles qui rapportaient les scènes pénibles qui se sont déroulées à LITTLE ROCK .

Nous savons dans quelles conditions - dans quelle atmosphère d'hystérie collective les enfants Noirs ont été chassés de l'école .

Quel drame , pour les parents d'envoyer leurs petits affronter la meute hurlante ... Quelle angoisse Chacun se demandant si son enfant allait revenir mutilé dans le meilleur des cas - ou si au contraire - il ne serait pas lynché jusqu'à la MORT .

L'Histoire de cette fillette de 14 ans est touchante dans sa simplicité - elle avait préparé pour entrer au College son trousseau ...elle ne voulut point se dérober et malgré les mises en garde et les violence elle brava les hommes de LITTLE ROCK pendant deux jours pour enfin quitter l'école où sa sécurité était sérieusement en danger .

Quant à ces enfants qui devraient penser aux jeux innocents et qui pourtant assument déjà leurs grandes qualités d'hommes en luttant pour eux , ils luttent pour nous , ils ont droit à notre estime , à notre reconnaissance à notre admiration .

Le Gouvernement fédéral se ~~mit~~ décida enfin , à employer la Force .

Nous avons été souvent impatients de voir avec quelle timidité - quelle réticence - quelle répugnance les Pouvoirs Publics se sont décidés à intervenir .

Il faut dire également que les tentatives d'intégration se sont déroulées que dans les états frontière entre le Nord et le Sud , mais qu'en réalité , le bastion de la ségrégation est resté en dehors du Problème le MISSOURI - le MISSISSIPPI - L'ALABAMA - la FLORIDE tous ces états n'ont pas été touchés , de sorte que sur un total de 2 millions 200.000 enfants scolarisables , 83 seulement ont été intégrés .

Quelle dérision !



Tout cela est bien triste et bien affligeant pour l'esprit humain .

A l'heure où la science cherche à conquérir l'univers ignoré , où l'on parle de rendre visite aux habitants éventuels des autres planètes , alors que sur notre terre pourtant riche d'espérance , nous constatons de tels attentats contre la Dignité humaine .

Le Racisme , cette plaie qui ronge l'esprit et le cœur de nos sociétés modernes doit être vigoureusement condamnée . Car il est bien évident que sans l'empoisonnement collectif des esprits - sans les mystifications sur les prétendues inégalités entre les races , jamais les hommes dignes de ce nom ne pourraient imputer à crime le fait que sur les bancs de la Commune les enfants blancs et Noirs qui ne sont que tendresse , soient initiés en même temps aux premiers linéaments de l'Alphabet .

Le Racisme qui frappe aujourd'hui les Noirs de l'ANKANSAS a conduit hier au crématoire des millions de Juifs et a permis que des crimes effroyables soient perpétrés -

Qu'ils soient comme PROTIER capables de plusieurs visages , le racisme est toujours hideux - et sert également d'aliment à toutes les spoliations , à toutes les tortures , partout où l'homme est aux prises avec l'homme .

Les Hommes de l'ANKANSAS comme ceux de FLORIDE n'ont d'ailleurs pas manqué de rappeler que le racisme s'appliquait également aux Juifs , puisque un orateur du ELAN commentant les événements de LITTLE ROCK déclara " les JUIFS sont blancs à l'extérieur et noirs à l'intérieur , nous devons leur appliquer également la Segregation et leur interdire de voter . "

Pour nous Membres du M R A F , nous savons d'expérience que le Racisme de PHOBUS et de SESSIRS N'EST PAS DIFFÉRENT de celui d'un POUJADE ou d'un LEPEN - il trouve sa source aux mêmes théories pseudo-scientifique qui permet plus allégrement de torturer celui qui a la peau basané - qu'il soit Algérien Malgache ou Africain - avant de torturer son semblable .

L'attitude des Racistes du SUD emporte la faillite de leur système .

Par un choc en retour , elle a permis une prise de conscience plus rigoureuse chez certains Noirs qui jusque là n'avait pas réalisé .

C'est AMSTRONG qui maintenant embouche sa trompette non plus pour amuser , mais pour accuser et dénoncer c'est ROBINSON lui - même qui n'hésite pas à proposer de rencontrer PHOBUS pour lui apprendre sans doute le poids de son poing .

Nous appelons solennellement ici ce soir , tous les hommes , quelle que soit leur tendance et leur doctrine

à dénoncer avec vigueur toutes les discriminations  
raciales où quelles se trouvent - ~~de~~ à chanter  
l'hymne de l'Universel Amour - condition requise  
à l'établissement d'un Monde débarrassé de tout  
racisme - délivré du cauchemar de la Guerre -  
dans un Monde enfin réconcilié .



3-10-1957

## LA SOIREE DE SOLIDARITE AVEC LES NOIRS AMERICAINS a connu hier un beau succès

C'est dans une atmosphère d'intense émotion que s'est déroulée, hier soir, salle des Sociétés Savantes, à l'appel du Mouvement contre le Racisme et l'Antisémitisme et pour la Paix, la soirée de solidarité avec les Noirs et les antiracistes américains en lutte contre la ségrégation.

Sous la présidence de M. Léon Lyon-Caen et devant une assistance nombreuse, composée en grande partie de jeunes, les divers orateurs ont vigoureusement dénoncé le racisme qui s'est manifesté récemment avec une violence particulière à Little Rock et qui fait que deux millions et demi d'enfants noirs sont encore écartés, aux Etats-Unis, des écoles fréquentées par les enfants blancs.

Ont pris successivement la parole : MM. Emile Kahn, président de la Ligue des Droits de l'Homme; Jean Amrouche et Francis Jourdain, écrivains; Jean Cotereau, délégué de la Libre Pensée; le pasteur Viennet; le docteur Deen, au nom des étudiants africains, et M<sup>re</sup> Manville, au nom du bureau national du M.R.A.P.

A la tribune se trouvaient de nombreuses personnalités, notamment : M. Chatelain, député des Deux-Sèvres; nos camarades Rose Guérin et Maria Rabaté, députés; Monjaouis, au nom du bureau de l'Union départementale de la Seine de la C.G.T.; Victor Sablé, ancien sénateur de la Martinique.

Les messages parvenus exprimaient, comme les orateurs et les participants, l'ampleur du mouvement d'opposition au racisme dans notre pays. Ils parvenaient notamment de MM. Capitant, ancien ministre; Charles Hernu, député; Léo Hamon, sénateur; Diomède Catrou, ancien ministre; Mme Eboué; nos camarades Jacques Duclos et Frédéric Joliot-Curie, ainsi que de diverses organisations, dont l'Union Nationale des Etudiants de France, l'Union départementale F.O. de la région parisienne et le Secours Populaire.



CHATEAU DES MILANDES  
DORDOGNE  
TEL. 2 - LES MILANDES

LE 4 OCTOBRE 1957

J.BA/MP

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME  
L'ANTISEMITISME & POUR LA PAIX  
15, rue Fg Montmartre

PARIS

Cher Monsieur et Ami,

J'ai reçu votre lettre le 30 Septembre. Hélas je n'ai pas pu avoir le temps de vous répondre pour le 2. Je suis navrée bien entendu, comme vous pouvez l'imaginer.

En tous cas je suis heureuse qu'aujourd'hui 4 Octobre que vous constatiez les uns après les autres que toutes les injustices que j'ai dénoncées depuis des années sont vraies et tous ceux qui ont pu dire que j'étais une agitatrice ou que j'exagérais, peuvent constater maintenant qu'au contraire mes discours étaient hélas trop vrais.

Je vous demande pardon encore une fois mais vous voyez que ma réponse tardive n'est pas ma faute.

Votre Sincère :

Joséphine BAKER

*X Concernant le  
racisme aux U.S.A.*

JAMES W. IVY  
Editor

Official Organ of the  
National Association  
for the Advancement  
of Colored People.



# THE CRISIS

Founded 1910



20 WEST 40th ST. • NEW YORK 18, N. Y.

TELEPHONE LONGACRE 3-6890

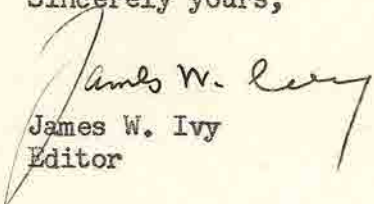
October 1, 1957

Mr. Charles Palant  
M. R. A. P.  
15 Rue du Faubourg Montmartre  
Paris 9, France

Dear Mr. Palant:

Within the next week I shall try to furnish your newspaper Droit et Liberté with an article setting forth the progress of desegregation in the southern states of the United States. I do not know whether it will reach you in time for your next issue or not, but I hope so.

Sincerely yours,

  
James W. Ivy  
Editor

JWI:rds



AMERICAN PUBLIC SCHOOL DESEGREGATION:

A BALANCE SHEET

By James W. Ivy

Editor of The Crisis, official organ  
of the National Association for the  
Advancement of Colored People.

Recent disorders in Little Rock, Arkansas, and Nashville, Tennessee, while not surprising, are not necessarily disturbing. There were at least 50 cases of violence or threats of violence reported in 1955 in the 12 Southern states most directly concerned with the desegregation of schools. There were a few cases of violence in 1956. And no doubt there will be sporadic outbreaks of violence in the future.

Resistance to the May 17, 1954, Supreme Court decision, and the implementation ruling of May 31, 1955, were at first slight; but now, three years later, Southern attitudes have hardened in the Deep South. Initial resistance came from the National Association for the Advancement of White People (NAAWP), organized in Delaware (a border state) by Bryant Bowles. The NAAWP was successful in restoring segregation in Milford,

Delaware, but failed, notably, in Baltimore and Washington. The Ku Klux Klan was also revived after the Court decision, but the revival attempt was not very successful because of the bad reputation of the old Klan. The most successful and the largest of the resistant groups are the White Citizens's Councils, which were first organized in Mississippi by Robert Patterson. Councils have been organized in Louisiana, Alabama, Arkansas, Texas, Florida, Georgia, Tennessee, Virginia, and South Carolina. The Councils's membership is estimated at 290,000. According to their published statements, the Councils are officially dedicated to "the maintenance of peace, good order, and domestic tranquility in our communities and in our state, and to the preservation of States' Rights."

Whatever degree of direct responsibility may be attributed to the Councils, both economic and social pressures have been widely used against advocates of desegregation. Negro farmers and business men have been denied credit, Negro merchants have been boycotted by wholesale distributors, and Negro teachers and other employees have been discharged. Even white advocates of desegregation have had to face the economic threat.

Neither violence nor economic threats are, however, the main weapon in the South's defense of segregation. The Southern states have buttressed their cause by erecting an elaborate structure of 141 laws designed to get around the Supreme Court edict.



Thirty-five of these 141 measures were adopted in 1957. The Alabama assembly, still in session, has more than 40 segregation measures in the hopper. In Texas, where 122 school districts have adopted desegregation policies, two new laws designed to curb, and even to roll back the process, have been enacted. And Tennessee, with desegregation in effect in a small rural district, and inaugurated in Nashville, has eight new pro-segregation statutes. These measures fall into one or another of the following types:

1. Abolition of the public schools. This legislative step has been coupled with provisions for some form of "private ~~school~~ school" plan.
2. Non-support of integrated schools. This legislation automatically cuts off state funds to school systems that desegregate in any degree.
3. Pupil-assignment laws. Permits local school authorities to determine the school a child may attend.
4. Coercive measures. Georgia has made it a felony for a school official to spend public funds on a desegregated school. Mississippi and South Carolina have forbidden teachers and other state employees to belong to the NAACP.
5. Interposition and nullification. Eight state legislatures have adopted resolutions which declare the Supreme Court's segregation rulings of no effect.



Eleven states have adopted, since 1952, ~~the~~ measures designed to circumvent desegregation: Alabama, Arkansas, Florida, Georgia, Louisiana, Mississippi, North Carolina, South Carolina, Tennessee, Texas, and Virginia. These laws are admittedly legal tactics designed to delay integration. Attacking them in the courts will be a lengthy process, and many Southern states have already served notice that as each anti-integration statute is struck down by the federal courts they are prepared to enact new ones and thus to prolong the litigation indefinitely.

What are the attitudes of the Southern states toward public school desegregation and how far have they gone ~~in~~ on the road to integration?

The seventeen Southern and border states fall into the following categories: (1) integrating states; Oklahoma, Missouri, Kentucky, West Virginia, Maryland, and the District of Columbia; (2) divided states (states with internal variations in their racial attitudes): Delaware, Arkansas, Tennessee, and Texas; (3) resisting states: Virginia, North Carolina, and Florida; and (4) the defiant states: Louisiana, Mississippi, Alabama, Georgia, and South Carolina. Virginia and Florida, since they still have no integrated school districts, are sometimes ~~also~~ classified with the defiant states.

Desegregation is already an accomplished fact in the border states. There segregation is in the clean-up stage.

The transitions made by such large cities as Washington, D. C.; Baltimore, Maryland; Louisville, Kentucky; and St. Louis, Missouri; are already a matter of history. However, where the local Negro population often exceeds the white and where the old plantation tradition is still strong there the resistance is greatest. There is likewise a variance in racial attitudes between the rural areas and the cities. School integration nearly always starts in the cities where the people are more sophisticated and the racial ratios are maneuverable. Often there is conflict between state policy, which is anti-integration, and the relatively greater racial toleration of certain urban areas. Arlington County, Virginia, across the Potomac River from Washington wishes to integrate, but the state says no. Charlotte, Winston-Salem, and Greensboro, North Carolina, integrate in spite of state opposition. There is widespread integration in western and southern Texas; but in east Texas, where most of the Negroes live, nothing has been done.

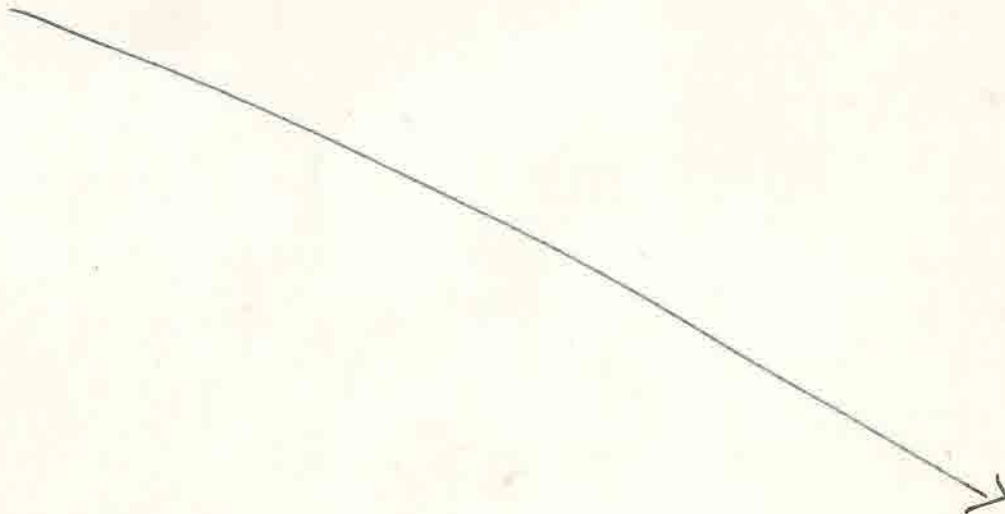
A survey made by the Southern School News (September 1957) reported that the 1957-58 school year opened with 740 school districts having begun or accomplished the desegregation process. But 2,300 bi-racial districts are still tightly segregated. At the end of the 1956-57 school year, 648 districts were listed as desegregated. In other words, the 1957-58 school year opened with an additional 75,000 white pupils and some 25,000 more Negro pupils in integrated



situations, <sup>(bringing the</sup> ~~total to~~ total to roughly 2 million whites and 350,000 Negroes to be found in integrated schools. But it is not known how many whites and how many Negroes are actually mixed in classes. On the other hand, about 7 million white pupils and about 2,450,000 Negroes remain in segregated systems or are enrolled in districts which have members of only one race or no policy governing segregation-desegregation.

What is the overall picture of integration in the South? If the South is considered as a whole, the pace has been slow and "deliberate." ~~It~~ It varies widely from state to state, but, nevertheless, it does "inch along," as the Southern colloquial expression has it (that is the progress is constant, but slow).

The September 1957 issue of the Southern School News publishes the following summary of major developments in ~~the~~ public school integration state-by-state:





(The underscored figures ~~figures~~ are the latest available on the school population of each state.)

ALABAMA Total: 745,100; Negro: 273,200

Nine Negro families have petitioned the Birmingham school board for transfer of their children to white schools -- the first major challenge of Alabama's tightly segregated status in two years.

ARKANSAS Total: 418,700; Negro: 102,000

Five communities, headed by Little Rock, were desegregating this fall at various levels. A federal court threw out a last-minute state court injunction restraining registration of Little Rock Negroes in a white high school there, a move supported by Gov. Orval Faubus, who said he feared violence.

DELAWARE Total: 65,315; Negro: 11,411

Schools were opening with little change in the desegregation pattern which finds schools mixed in north Delaware but segregated (though in litigation) in south Delaware.

DISTRICT OF COLUMBIA Total: 108,481; Negro: 73,723

Washington's school system expects 110,000 pupils, the largest enrollment on record -- 70 per cent-plus Negro -- at the beginning of the fourth year of integration. Because of a classroom shortage, 6,000 pupils will go to school part-time.

FLORIDA Total: 760,177; Negro: 165,857

Public schools at all levels were still segregated as 900,000 children prepared to enter classrooms. Three school entry suits remained active but there was no reported pressure elsewhere for desegregation.

GEORGIA Total: 942,000; Negro: 297,692

Segregation continued to be the pattern as an estimated 950,000 children trooped to school. A long-awaited study of the Atlanta school system showed a wide gap in achievement between white and Negro classes.

KENTUCKY Total: 590,129; Negro: 38,358

Six additional school districts planned integration programs this fall, bringing "integrated situations" to about 100 districts and about 80 per cent of the state's Negro school population.

LOUISIANA Total: 600,000; Negro: 225,000

The state's 67-district school system expected 625,000 pupils, all in segregated classes. Only integration is in four state colleges where court rulings supported Negro registration.

MARYLAND Total: 507,137; Negro: 109,720

St. Mary's County for the first time enrolled Negroes in previously all-white schools, raising to 14 the number of counties having mixed schools.

MISSISSIPPI Total: 541,938; Negro: 268,216

As tight money and high interest rates on bonds slowed down the white-Negro equalization program, schools were opening on a segregated basis with no suits or petitions pending.

MISSOURI Total: 744,500; Negro: 67,000

Schools were opening on an integrated basis in all large cities and all but a few scattered rural communities, with 209 out of 244 districts having Negroes recorded as desegregated.

NORTH CAROLINA Total: 1,025,463; Negro: 301,161

Three school districts were opening on a desegregated basis for the first time, with last-minute court challenges of assignment of Negroes to previously all-white schools faltering in state courts. About a dozen Negro pupils out of some 322,000 enrolled in the state's schools were involved.

OKLAHOMA Total: 527,195; Negro: 37,367

Eight more districts anticipated racially mixed classes this fall, bringing to 210 the number of districts having begun or accomplished the desegregation process. Somewhat over half of the state's school population will be in "integrated situations."

SOUTH CAROLINA Total: 563,244; Negro: 243,574

Public colleges and lower schools were reopening on the same segregated basis. The Special Segregation Committee said the state was well prepared to handle any integration problems and that no new laws were needed.

TENNESSEE Total: 754,945; Negro: 128,164

Thirteen Negro first-grades out of an estimated 126 eligibles registered without incident in previously all white schools in



TENNESSEE (Cont.)

Nashville. Clinton High School registered additional Negro pupils.

TEXAS Total: 1,814,100; Negro: 248,532

No new districts were reported desegregating (new state laws restrained some which had planned to do so) and a special Southern School News survey turned up 122 desegregated districts -- 19 more than had been reported at the close of the last school year.

VIRGINIA Total: 751,013; Negro: 184,417

Four school districts are under court order to desegregate, but all districts will open on the same segregated basis as last year. The state's Pupil Placement Board turned down applications of six Negroes in Arlington County for entry at all-white schools there.

WEST VIRGINIA Total: 457,807; Negro: 23,806

One additional county -- Hardy -- was beginning the school year desegregated for the first time, so that 24 counties were fully desegregated, 17 partially desegregated, two still segregated and 12 with no Negro students.

#### NOTE

The American system of public education is a decentralized one. Each of the 48 states and the District of Columbia is responsible for its own public schools and the United States Office of Education serves as an advisory and data gathering department. It does not make educational policy. This is contrary to the practice in Europe, where public education is a centralized system administered from the capital by a national authority. Much European confusion over public school integration is caused by ignorance of these facts.

Educational standards and the quality of public education varies greatly in the United States. Some states, California and New York, for example, have excellent public schools. Other states, like Mississippi and Georgia, have much inferior schools.



## BILAN DE L'INTEGRATION SCOLAIRE AUX ETATS-UNIS

Les récents désordres de LITTLE ROCK, ARKANSAS, et de NASHVILLE, TENNESSE n'ont rien de surprenant et ne doivent pas nous inquiéter outre mesure.

Cinquante cas de violence ou de menaces de violence ont été enregistrés en 1955 dans les douze Etats du Sud où le problème de la déségrégation dans les écoles est particulièrement aigu. En 1956, les cas de violence ont été moins nombreux et il n'y a fait pas de doute que d'autres cas de violence auront lieu dans l'avenir.

La résistance à la décision de la Cour Suprême du 17 mai 1954 et au décret d'application du 31 mai 1955 a été tout d'abord assez faible; mais maintenant trois ans après, l'attitude des racistes s'est durcie dans le Sud. Au début, cette résistance provenait de l'Association Nationale pour l'émancipation des Blancs (1) organisée dans le DELAWARE à la limite entre les Etats du Nord et du Sud par BRYANT BOWLES. Ce groupement parvint à rétablir la ségrégation à MILFORD, DELAWARE mais échoua lamentablement à BALTIMORE et WASHINGTON. Le KU KLUX KLAN fut aussi reconstitué après la décision de la Cour Suprême mais cette tentative ne rencontra pas le succès attendu en raison de la mauvaise réputation de cette ancienne organisation.

Les groupes de résistance qui devaient rencontrer le plus de succès furent les Conseils de Citoyens Blancs organisés tout d'abord dans le Mississippi par Robert PATTERSON. Ces Conseils furent également organisés dans les Etats de Louisiane, l'Alabama, l'Arkansas, le Texas, la Floride, la Géorgie, le Tennessee, la Virginie et la Caroline du Sud. On évalue à 290.000 le nombre de leurs adhérents. Si l'on en croit leurs statuts, ces Conseils ont officiellement pour objet " Le maintien de la paix, de l'ordre et de la tranquillité familiale dans nos communautés et dans notre Etat ainsi que la défense des droits des Etats".

Sous l'influence plus ou moins directe de ces Conseils, les pressions économiques et sociales se sont multipliées contre les adversaires de la ségrégation. Les fermiers et les hommes d'affaires noirs se sont vu refuser tout crédit. Les commerçants noirs ont été boycottés par les Maisons de gros et les enseignants ou employés noirs ont été licenciés. Même des adversaires blancs de la ségrégation ont dû faire face à des menaces sur le plan économique. Pourtant, ni la violence, ni le boycott économique ne sont les armes principales du Sud dans la défense de la ségrégation.

(1) Le titre de cette Association prend le contre-pied de l'organisation antiraciste des noirs américains : L'Association Nationale pour l'émancipation des gens de couleur.



Les Etats du Sud ont dressé une véritable forteresse législative comportant 141 lois destinées à empêcher l'application de l'Edit de la Cour Suprême. 35 de ces 141 dispositions ont été adoptées en 1957. L'Assemblée de l'Alabama qui siège actuellement prépare plus de 40 lois destinées à maintenir la ségrégation.

Dans le Texas où 122 écoles de District ont adopté une politique d'intégration, deux nouvelles lois destinées à enrayer et même à supprimer totalement cette évolution viennent d'être adoptées. Et le Tennessee où l'intégration s'est réalisée dans un petit district rural et vient d'être inaugurée à Nashville, a adopté 8 nouveaux textes pour le maintien de la ségrégation. Ces diverses mesures peuvent être réduites aux types suivants :

1°- Abolition des écoles publiques. Cette mesure législative s'accompagne de dispositions tendant à la création "d'écoles privées".

2°- Boycott des écoles ayant admis des enfants noirs et des enfants blancs.

Les subventions d'état sont automatiquement supprimées à ces écoles.

3°- Affectation autoritaire des écoles : Cette législation permet aux autorités locales de déterminer l'école que doit fréquenter chaque élève.

4°- Mesures de coercition : En Géorgie, le fait de dépenser des fonds pour une école "intégrée" constitue une trahison.

Dans le Mississippi et en Caroline du Sud, il est interdit aux enseignants et aux employés d'état d'appartenir à la N.A.A.C.P. ( Association Nationale pour l'Emancipation des Gens de Couleur).

5°- Rejet des décisions de la Cour Suprême. Les Assemblées législatives de 8 Etats ont adopté des résolutions qui déclarent nulles et non avenues les décisions de la Cour Suprême.

Onze Etats ont adopté depuis 1952 des mesures destinées à empêcher l'intégration scolaire : ALABAMA, ARKANSAS, FLORIDE, GEORGIE, LOUISIANE, MISSISSIPPI, CAROLINE DU NORD, CAROLINE DU SUD, TENNESSE, TEXAS et VIRGINIE. Ces lois sont considérées comme une tactique légale pouvant retarder l'intégration.

Il faudra beaucoup de temps pour les faire condamner par la justice et de nombreux Etats du Sud ont déjà mis sur pied un plan prévoyant que <sup>toutes</sup> des mesures de ségrégation qui seraient condamnées par les Cours Fédérales, sera remplacée par d'autres mesures, ce qui prolongera indéfiniment la procédure.



Dans ces conditions, où en est l'intégration scolaire ?  
Les 17 Etats du Sud et du Centre peuvent se  
diviser comme suit :

1°- Etats pratiquant l'intégration : OKLAHOMA, MISSOURI,  
KENTUCKY, VIRGINIE OCCIDENTALE, MARYLAND et District de COLOMBIA.

2°- Etats n'ayant pas une attitude uniforme : DELAWARE,  
ARKANSAS, TENNESSEE et TEXAS.

3°- Etats résistant à l'intégration : VIRGINIE, CAROLINE DU  
NORD et FLORIDE.

4°- Etats totalement opposés à l'intégration : LOUISIANE,  
MISSISSIPPI, ALABAMA, GEORGIE et CAROLINE DU SUD.

La VIRGINIE et la FLORIDE n'ayant réalisé l'inté-  
gration dans aucune école de District sont généralement classées  
dans cette dernière catégorie.

L'intégration scolaire est déjà un fait accompli  
dans les "Etats frontières" entre le Nord et le Sud. La ségré-  
gation n'y occupe plus que des positions d'arrière-garde. Les  
mesures de transition prises par des grandes villes comme  
Washington, Baltimore, Louisville et Saint-Louis sont déjà des  
faits historiques.

Cependant la résistance est plus vive dans ces  
mêmes Etats, dans les régions où la population noire excède la  
population blanche et où existe le vieux système des plantations.  
En général, les attitudes raciales varient entre les villes et les  
campagnes. L'intégration débute presque toujours dans les villes  
où les gens sont plus éduqués et où de grandes masses de noirs  
et d'antiracistes peuvent être rassemblés. Souvent il y a conflit  
entre la politique officielle de l'Etat opposé à l'intégration et  
la violence raciale existant dans certains secteurs urbains.  
La population du Comté d'Arlington, Virginie en face de Washington  
sur le Potomac est favorable à l'intégration mais l'Etat s'y  
oppose. CHARLOTTE, WINSTON-SALEM, GREENSBORO, CAROLINE DU NORD  
réalisent l'intégration en dépit de l'opposition de l'Etat.

L'intégration scolaire se développe largement  
dans l'Ouest et le Sud du Texas; mais dans l'Est de ce même Etat  
où les Noirs sont le plus nombreux, rien n'a été fait.

De son bilan établi par la publication "Southern  
School News" (Septembre 1957) 740 écoles de district ont commencé  
ou accompli l'intégration en ce début d'année scolaire 1957-58 .  
Mais 2.300 districts restent totalement soumis à la ségrégation.  
A la fin de l'année 1956-57, l'intégration avait eu lieu dans  
648 Districts. Autrement dit l'année scolaire 1957-58 débute avec  
un nombre supplémentaire de 75.000 élèves blancs et 25.000 élèves  
noirs fréquentant des écoles communes, ce qui porte le total à  
environ deux millions d'élèves blancs et 350.000 élèves noirs.  
Mais on ignore combien d'enfants blancs et noirs sont effectivement  
ensemble dans les mêmes classes.



D'autre part, environ 7 millions d'élèves blancs et 2.450.000 élèves noirs restent soumis au système de la ségrégation.

Quelle conclusion peut-on tirer de ce tableau de l'intégration dans le Sud ? Si l'on considère le Sud comme un tout, les progrès ont été longs et difficiles. Ils varient considérablement d'un Etat à l'autre mais néanmoins cette évolution constante mais lente laisse beaucoup à désirer.

Le numéro de septembre de "Southern School News" publie le bilan suivant de l'intégration scolaire dans les différents Etats ( ces chiffres correspondent aux plus récents recensements de la population scolaire ).

ALABAMA Total : 745.100 élèves; Noirs : 273.200

9 familles noires ont demandé au Conseil des écoles de Birmingham le transfert de leurs enfants dans les écoles réservées aux Blancs. C'est la première tentative en deux ans de porter atteinte au système de la ségrégation dans l'Alabama.

ARKANSAS Total 418.700; Noirs 102.000

5 localités dont Little Rock ont procédé cet automne à l'intégration à différents degrés. La Cour Fédérale a annulé une décision d'un tribunal local s'opposant à l'inscription des enfants noirs à l'Ecole Supérieure de Little Rock; décision soutenue par le gouverneur Orval Faubus qui déclara craindre des violences.

DELAWARE Total : 65.315; Noirs : 11.411

Aucun changement notable cette année. Les écoles sont "intégrées" dans le nord de l'Etat mais la ségrégation quoique contestée subsiste dans le Sud.

DISTRICT DE COLUMBIA Total : 108.481; Noirs 73.723

Les écoles de Washington doivent recevoir cette année 110.000 élèves; c'est le chiffre le plus élevé qui a jamais été atteint; il indique que le nombre d'élèves noirs s'est accru de 70 % en 4 ans. En raison du manque de locaux, 6.000 élèves iront à l'école une partie de la journée seulement.

FLORIDE Total : 760.177 ; Noirs : 165.857

Les écoles publiques à tous les degrés resteront soumises à la ségrégation pour les 900.000 élèves de l'Etat. On ne signale aucune intervention en faveur de l'intégration.



GEORGIE Total : 942.000 ; Noirs 297.692

La ségrégation continue à être de règle. Une étude sur le système scolaire d'Atlanta récemment publiée fait apparaître un décalage considérable entre les conditions scolaires des élèves blancs et des élèves noirs.

KENTUCKY Total:590.129; Noirs : 38.358

6 nouveaux districts scolaires ont décidé de commencer l'intégration cette année, ce qui porte leur nombre à 100. 80 % des enfants noirs fréquentent maintenant la même école que les blancs.

LOUISIANE Total : 600.000; Noirs : 225.000

La ségrégation subsiste pour les 625.000 élèves fréquentant les 67 écoles de district. L'intégration n'a été réalisée que dans 4 collèges à la suite de décisions des tribunaux locaux.

MARYLAND Total : 707.137; Noirs 109.720

Dans le Comté de Sainte-Marie, des enfants noirs ont été inscrits pour la première fois dans des écoles précédemment réservées aux Blancs, ce qui porte à 14 le nombre des Comtés où l'intégration se réalise.

MISSISSIPPI Total 541.938; Noirs : 268.216

Les écoles se sont ouvertes sur la base de la ségrégation sans qu'aucune intervention en sa faveur ait été faite en faveur de l'intégration.

MISSOURI Total 744.500; Noirs 67.000

L'intégration a commencé dans les grandes villes et dans la plupart des localités rurales; 209 districts sur 244 pratiquent l'intégration.

CAROLINE DU NORD Total 1. 025.463 ; Noirs 301.161

Pour la première fois, 3 districts scolaires ont décidé l'intégration mais à la dernière minute, les tribunaux locaux s'y sont opposés et une douzaine d'élèves noirs qui devaient entrer dans des écoles réservées aux Blancs ont dû y renoncer.

OKLAHOMA Total 527.195; Noirs 37.367

8 nouveaux districts ont ouvert des classes où se retrouvent enfants blancs et enfants noirs ce qui porte à 210 le nombre de districts ayant commencé ou réalisé l'intégration. La moitié environ de la population scolaire de l'Etat se trouvera "intégrée".



CAROLINE DU SUD Total 5632244; Noirs : 243.574

Les collèges publics et les écoles primaires se sont ouverts de nouveau sur la base de la ségrégation. La Commission Spéciale pour la Ségrégation a déclaré que l'Etat était suffisamment préparé pour faire face au problème de l'intégration et qu'aucune loi nouvelle ne serait nécessaire.

TENNESSEE Total 754.945; Noirs : 128.164

13 noirs se sont inscrits dans les écoles de Nashville précédemment réservées aux Blancs. L'Ecole Supérieure de Cljnton a inscrit plusieurs nouveaux élèves noirs.

TEXAS Total 1.814.100; Noirs : 248.532

Endépit des lois nouvelles votées pour empêcher l'intégration, 122 districts, soit 19 de plus que l'an dernier, ont commencé l'intégration.

VIRGINIE Total : 751.013; Noirs : 184.417

Les tribunaux locaux ont ordonné l'intégration des 4 districts scolaires mais celle-ci ne sera nullement appliquée. Le Bureau de Répartition des Elèves s'est opposé à la demande de 6 Noirs du Comté d'Arlington d'entrer dans les écoles réservées aux blancs.

VIRGINIE OCCIDENTALE Total 457.807; Noirs 23.806

24 Comtés pratiquent complètement l'intégration scolaire; 17 la réalisent partiellement; 2 maintiennent la ségrégation et 12 n'ont pas d'élèves noirs.

NOTE.- Le système américain d'instruction publique est décentralisé. Chacun des 48 Etats et le district de Columbia sont responsables de leurs écoles publiques tandis que le Conseil scolaire des Etats Unis fonctionne centralement comme un organisme consultatif. Il ne dirige pas la politique scolaire. Cette situation est contraire à celle qui existe en Europe où l'instruction publique centralisée est dirigée de la capitale par les autorités nationales.

Les formes et la qualité de l'instruction publique varient considérablement d'un Etat à l'autre. Certains Etats tels que la Californie et l'Etat de New-York ont d'excellentes écoles publiques. D'autres Etats comme le Mississippi et la Géorgie ont des écoles d'un niveau très inférieur.

650  
X

**United States Department of Justice**  
**Office of the Pardon Attorney**  
**Washington**

October 6, 1958

Mr. Charles Palant  
Le Secretaire General  
Mouvement contre le Racisme,  
L'Antisemitisme et pour la Paix  
15, rue du Faubourg Montmartre  
Paris IXe, France

Dear Mr. Palant:

This is to acknowledge receipt of your communication addressed to the President seeking clemency on behalf of Jimmy Wilson, a prisoner in the State of Alabama.

In view of the fact that a violation of state law was involved, the President had no jurisdiction in the matter, but I am glad to inform you that the Governor of Alabama has granted a commutation of the sentence in his case.

Sincerely yours,

  
REED COZART  
Pardon Attorney



*Reed Cozart*  
*Washington*